

par conséquent préférer à tout autre la méthode d'enseignement la plus abrégée. Tout le monde sait que le Sauvage, qui a l'œil du lynx, n'oublie presque jamais ce qu'il a vu ; et que, s'il attache à un signe extérieur une idée quelconque, il se rappellera toujours l'idée, pourvu qu'il ait sous les yeux le signe : témoins leur prodigieuse facilité à parler par signes, et leur penchant à rendre leur pensée par des images. C'est sur ces données que le *Robe-noir* basa son système. Il fit des images représentant avec tous leurs attributs, l'une toutes les vérités que l'on doit croire, l'autre toutes les fautes que l'on doit éviter, la troisième le sacrement de la Pénitence, la quatrième l'Eucharistie. Ces premières dispositions faites, le peintre, une longue baguette en main, faisait de chaque point de son tableau une explication qu'il tâchait de mettre à la portée des auditeurs. Le succès de sa méthode surpassa son attente : car, ayant fait répéter ce qu'il avait dit par ceux qui étaient les plus intelligents, il eut le plaisir de voir qu'ils n'avaient rien perdu de ce qui était le plus essentiel ; et, séance tenante, il créa des répétiteurs. La 1re. répétition avait lieu immédiatement après l'explication ; la 2de. se faisait dans les loges, la 3e. entraînait comme elle pouvait dans les harangues des chefs ; la 4e. ouvrait la séance suivante. Il y avait unité dans ce plan, persévérance sur les mêmes buts dans l'exécution.

La suite au prochain numéro.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

M. de Champagny dans un article remarquable qu'il a publié sous le titre : *De la disposition des Jésuites*, termine par ces réflexions frappantes. Comprenant la force de notre situation présente il y a dans les faits une puissance silencieuse qui sert notre cause, et dont l'embarras de nos adversaires est la preuve manifeste.

« Ne regrettons pas qu'une iniquité ait été épargnée aux hommes. Des prêtres pieux, inoffensifs, moralement irréprochables, contre lesquels les tribunaux seraient forcément muets, contre lesquels nul châtement n'a pu se trouver dans les trésors du Code pénal ; ces hommes, pris au collet, chassés du domicile qui leur appartenait, jetés dans la rue sans accusation, sans procès, sans jugement, sans la moindre de ces formalités que l'on observe scrupuleusement envers les voleurs et les assassins : c'était là un triste spectacle que Dieu sans doute pouvait rendre utile, mais dont sa Providence n'avait pas besoin. Ne regrettons pas que même un excès de modération et de charité ait épargné à notre pays une pareille tache.

« Et peut-être lui a-t-il épargné de grands malheurs. Les actes de violence contre l'Eglise ont toujours mal réussi aux nations. Ces cours de l'Europe étaient bien paisibles et se croyaient bien affermisses lorsque, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, elles proscrivaient la Compagnie de Jésus. Avant que le dix-huitième siècle fût fini, la royauté de Louis XV était tombée ; la France avait passé par la tyrannie révolutionnaire ; toutes les cours étaient tremblantes, vaincues, affaiblies ; la papauté elle-même expiait, par les fers sanctifiés de Pie VI, la faiblesse de Clément XIV ; et, parmi ces dynasties, il n'en est pas une sur laquelle le fleau révolutionnaire n'ait laissé ses affronts et ses meurtrissures : Toute l'Europe avait été coupable, toute l'Europe a été punie.

« Et quant à nous, l'histoire de notre révolution nous montre aussi les souffrances péniennes, suivant de près les persécutions religieuses. — L'Assemblée constituante veut rendre schismatique l'Eglise de France, l'Assemblée constituante périt, elle et son œuvre politique, moins durable encore que le schisme qu'elle avait suscité. — Les partis révolutionnaires se succèdent, frappant à coups redoublés sur l'Eglise, mais frappant aussi les uns sur les autres, vengeurs mutuels du Dieu qu'ils outragent. Le massacre des Carmes, au 2 septembre est expié par le supplice de Danton ; les fûts de la Raison et toutes les orgies blasphématoires de la Convention sont expiées par la guillotine du 9 thermidor. — Le Directoire, persécuteur des pontifes, tombe, comme il méritait de tomber, dans la comédie du 18 brumaire. — Napoléon, à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, entre en guerre avec l'Eglise : sa fortune ne tient pas trois ans sous le fardeau d'une telle faute. — Enfin, la Restauration, en 1825, cède aux clamours d'un parti et violente la concession religieuse ; puis, en 1830, cédant aux obsessions du parti opposé, elle se jette dans l'abîme : deux actes bien différents sans doute par l'inspiration qui les dicta, plus voisins cependant l'un de l'autre qu'on ne le croit, nés tous deux de la même foi à l'omnipotence absolue de la royauté.

« N'y a-t-il pas dans ces faits un enseignement de la Providence ? Et savons-nous si notre pays, échappant à un tel châtement parce qu'on lui aura épargné la faute, n'a pas des actions de grâces à rendre au Père général des Jésuites ? »

— Mgr. l'archevêque de Paris vient de publier une lettre pastorale, en date du 14 septembre, adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, au sujet du procès de béatification du vénérable J. B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne. Mgr. l'archevêque, se conformant aux instructions adressées à Sa Grandeur par S. E. le cardinal préfet

de la congrégation des Rits, invite ceux qui seraient possesseurs de lettres manuscrites du vénérable serviteur de Dieu ou d'ouvrages de lui, autres que ceux mentionnés dans ladite lettre pastorale, à les déposer au secrétariat de l'archevêque dans les vingt jours qui suivront sa publication. *Univers.*

ANGLETERRE.

— Le 16 septembre eut lieu avec la plus pompeuse solennité la dédicace de la nouvelle et magnifique église de Coventry, au milieu d'une immense foule de peuple, accouru de tous les environs pour être témoin de cette imposante cérémonie, qui dura près de six heures, et à laquelle se trouvaient présents huit évêques et environ cent prêtres. Le très révérend Mgr. Wiseman était l'évêque officiant et présidait à la cérémonie. L'église est construite dans un style vraiment élégant. Les vitraux en verres peints, représentant le Christ avec les apôtres, et les autres principaux saints, sont magnifiques. L'ensemble de l'édifice est vraiment propre à faire impression. *Univers.*

IRLANDE.

— Le *Fréeman's journal*, de Dublin, publie un document qui n'est pas sans importance. Tandis que le gouvernement anglais fait étudier par le bureau des travaux publics la question de savoir dans quelles villes les trois facultés promises à l'Irlande pourront être placées avec le plus d'avantage pour le pouvoir, les évêques catholiques ont pensé qu'il était opportun de rappeler à l'Angleterre que ces institutions n'auront pas leur concours, à cause des dangers qu'elles offrent pour la foi et la morale.

Voici comment s'expriment les prélats signataires de ce document. « Afin que nos fidèles ouailles ne craignent pas que nous changions d'avis sur la récente mesure législative d'éducation académique,

« Nous, les soussignés, archevêques et évêques, croyons de notre devoir pour elles et pour nous d'exprimer de nouveau notre conviction solennelle qu'elle est dangereuse pour la foi et pour la morale, ainsi qu'il a été déclaré dans les résolutions unanimement adoptées, en mai dernier, par les évêques d'Irlande. »

Chacun se rappelle que les prélats irlandais ont, dans un synode tenu à Dublin au mois de mai dernier, protesté contre l'établissement des facultés, qui leur inspirent de si vives craintes. Ils exposèrent alors, dans un mémoire présenté au vice-Roi, les conditions auxquelles ils pourraient les accepter et prêter leur concours au Gouvernement. Or, le Ministère n'a tenu aucun compte sérieux de ces observations ; la loi a été adoptée telle à peu près qu'elle avait été proposée.

Depuis que le bill est devenu loi, les évêques n'avaient fait aucune démonstration officielle contre les projets du Gouvernement, et de cette circonstance il était à craindre qu'on ne conclût qu'ils avaient modifié leur première opinion. La déclaration que les évêques viennent de publier a donc pour but, ainsi qu'ils le disent eux-mêmes, de constater qu'ils n'ont pas changé d'avis. Nous croyons cependant devoir faire ressortir une circonstance qui pourrait être et qui déjà a été mal interprétée.

La résolution du mois de mai fut prise à l'unanimité, tandis qu'aujourd'hui deux archevêques seulement et seize évêques ont signé la déclaration. Peut-on conclure de ce fait qu'il y ait eu scission entre les dix-huit prélats et leurs collègues qui se sont abstenus de signer ? Plusieurs journaux disent oui ; mais nous ne saurions nous ranger de leur avis, dans la crainte de faire injure aux évêques dont nous ne trouvons pas les noms au bas de la déclaration du 20 septembre. Il serait difficile d'admettre que, sur une question si nettement posée, résolue d'ailleurs à l'unanimité, il y a quatre mois, la moindre dissidence pût se manifester aujourd'hui. Nous aimons mieux penser que l'épiscopat irlandais est parfaitement d'accord sur les avantages et les dangers des nouveaux établissements, que quelques-uns d'entre eux, en faible minorité, il est vrai, n'ont pas partagé l'avis de leurs collègues sur l'opportunité de renouveler, par la voie des journaux, la protestation du mois de mai. Ainsi tombent les spéculations des feuilles protestantes qui cherchent à fomenter des divisions parmi les catholiques d'Irlande. Les nouveaux établissements ne recevront pas plus d'encouragements de Mgr. Crolly ou de l'archevêque de Dublin que de Mgr. Mac-Hale ou du docteur Higgins. Les uns et les autres en éloigneront la jeunesse, parce que l'enseignement de ces instituteurs sera pour la foi et la morale.

Si le gouvernement anglais désirent avoir le concours des évêques catholiques, il devrait faire droit à leurs justes réclamations. *Univers.*

PRUSSE.

— Une scène touchante s'est passée dernièrement à Münster : Les dix prélats qui y étaient réunis pour les solennités du cinquantième anniversaire d'épiscopat de Mgr. de Droste Wischering, sont tous allés faire leurs adieux à son frère, Mgr. l'archevêque de Cologne, dont la maladie empire tous les jours et ne laisse plus d'espoir à ses amis et à l'Eglise. Ces dix évêques, agenouillés devant le lit de l'illustre malade, ont reçu sa bénédiction. Cette bénédiction d'un mourant confesseur de la foi portera bonheur à l'Eglise. L'exemple du moderne Athanase trouvera des imitateurs. *Univers.*

P. S. On lit dans l'*Impartial du Rhin* :

« Nous recevons une bien triste nouvelle : Mgr. Clément de Droste-Wischering, archevêque de Cologne, est mort le 14 septembre. Le digne prélat a rendu l'âme en présence de plusieurs évêques qui se trouvaient à Münster. »

Dévotion. — Il existe à Pillau (Prusse) une femme qui, depuis quelques années, consacre sa vie à la noble et périlleuse tâche de venir aux secours des personnes en danger de se noyer.